



Vers un réseau africain de journalistes, professionnels et citoyens, spécialisés sur les questions migratoires



FEMMES ET MIGRATIONS

Les impacts politico-économiques des diasporas féminines

Les mouvements migratoires se sont intensifiés depuis les pays africains malgré la fermeture des frontières en Europe. Avec les difficultés économiques et les crises politiques en Afrique, les flux vers ce qui était perçu comme des eldorados pour les candidats au départ sont loin de tarir. Dans le flot des départs, les femmes partent elles aussi. Elles ont tendance à se déplacer sur des distances plus courtes que les hommes et sont souvent plus susceptibles de migrer à l'intérieur de leur propre pays ou vers des pays limitrophes, mais si pendant longtemps, en Afrique, il a été moins admis qu'une femme circule et voyage seule, le développement des flux migratoires fait qu'elles migrent de plus en plus souvent à titre individuel et non en tant que personnes à la charge de leurs familles.

Malgré ces changements, les statistiques sur les mouvements internes des femmes sous-estiment l'ampleur

des mobilités féminines et ne sont pas ventilées par sexe. Ce faisant, les migrations des femmes sont les plus mal documentées de toutes alors que leurs raisons sont diverses. Les changements qu'elles occasionnent en termes de rapports de genre sont pluriels et l'impact des diasporas féminines sur les pays africains, tant au niveau économique que sociopolitique est perpétuellement construit.

Au cours des dernières années, si de nombreuses femmes ont migré pour chercher à gagner plus et avoir une plus grande indépendance économique, d'autres ont préféré partir pour échapper aux vulnérabilités environnementales. Il y a d'autres femmes qui ont migré pour fuir aux atteintes à leur liberté, aux pressions pour qu'elles se marient ou restent vierges jusqu'au mariage.

(Suite page 7)

Guide pour le traitement de l'information sur femmes et migration

PP. 5-6

La Déclaration du Forum social mondial des migrations

PP. 7-8

↳ Relations internationales

SOMMET DE NEWYORK

L'Onu s'engage à protéger les droits des réfugiés et migrants



Des migrants à Calais, en France, cherchant le moyen de rejoindre l'Angleterre.

L'engagement est fort. Il fait aussi autorité du fait qu'il émane du président de l'Assemblée générale des Nations unies, Peter Thomson. Profitant du Sommet mondial sur les réfugiés et les migrants tenu le 19 septembre 2016 à New York, il a déclaré que les Nations unies allaient démarrer des processus destinés à conclure un pacte mondial sur les migrations et un pacte mondial sur les réfugiés. «Je vais exhorter les États membres à maintenir un niveau élevé d'ambition tout au long de ces pro-

cessus. Le sort des millions de réfugiés et de migrants dépend de nous», a-t-il déclaré.

Le sommet de New York a aussi amené le Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, à affirmer que cette rencontre ne devait pas se réduire à des discours de convenance, appelant à défier ceux qui «cherchent à prendre ou garder le pouvoir en se servant des préjugés et des mensonges, au détriment des plus vulnérables». Quant au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

Filippo Grandi, il a trouvé dans le Sommet l'occasion d'un engagement politique sans précédent, remplissant «une lacune dans le système de protection internationale des réfugiés».

En adoptant la Déclaration de New York (voir encadré), les États membres des Nations unies se sont engagés à entamer des négociations menant à une conférence internationale et à l'adoption, en 2018, d'un pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, à élaborer des lignes directrices sur le traitement des mi-

grants en situation de vulnérabilité, et à parvenir à un partage plus équitable de la responsabilité de l'accueil des réfugiés dans le monde.

Dans le sillage de cette Déclaration, le secrétaire général des Nations Unies a lancé une nouvelle campagne intitulée «Ensemble - Respect, sécurité et dignité pour tous», afin de «répondre à l'augmentation de la xénophobie et transformer la peur en espoir». Il a exhorté «les dirigeants du monde à se joindre à cette campagne et à s'engager ensemble à faire respecter les droits et la dignité de toute personne forcée par les circonstances à fuir son domicile à la recherche d'une vie meilleure».

Lors du Sommet, l'Onu et l'Organisation internationale des migrations ont signé la nouvelle convention par laquelle cette dernière devient une organisation apparentée des Nations Unies, renforçant ainsi l'approche globale en matière de migrations.

Les dirigeants du monde qui ont adopté la Déclaration s'engagent à protéger les droits des réfugiés et des migrants, à sauver des vies et à partager la responsabilité du soutien et de l'accueil de ces réfugiés et migrants. Cette Déclaration signifie que «davantage d'enfants peuvent aller à l'école, davantage de travailleurs peuvent en toute sécurité chercher un emploi à l'étranger, au lieu d'être à la merci de passeurs criminels».

Les engagements de la Déclaration de New York

Le Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants a adopté, le 19 décembre 2016, une déclaration qui vise à :

- Protéger les droits fondamentaux de tous les réfugiés et migrants, indépendamment de leur statut. Cela inclut les droits des femmes et des filles et la promotion de leur participation pleine, égale et significative dans la recherche de solutions.

- Veiller à ce que tous les enfants réfugiés et migrants reçoivent une éducation dans les mois suivant leur arrivée.

- Prévenir et répondre à la violence sexuelle et sexiste.

- Soutenir les pays secourant, recevant et accueillant un grand nombre de réfugiés et de migrants.

- Travailler à mettre fin à la pratique consistant à détenir des enfants afin de déterminer leur statut migratoire.

- Condamner fermement la xénophobie à l'encontre des réfugiés et des migrants et soutenir une campagne mondiale pour lutter contre cette xénophobie.

- Renforcer les contributions positives des migrants au déve-

loppement économique et social dans leurs pays d'accueil.

- Améliorer la distribution de l'aide humanitaire et de l'aide au développement pour les pays les plus touchés, notamment par le biais de solutions financières multilatérales innovantes, avec l'objectif de combler tous les déficits de financement.

- Mettre en œuvre une réponse globale pour les réfugiés, fondée sur un nouveau cadre qui définit la responsabilité des États membres, des partenaires de la société civile et du système des Nations Unies, chaque fois qu'il y a un grand mouvement de réfugiés ou une situation de réfugiés prolongée.

- Trouver de nouveaux lieux pour tous les réfugiés identifiés par le Hcr comme ayant besoin de réinstallation et élargir les possibilités pour les réfugiés de déménager dans d'autres pays grâce, par exemple, à des programmes de mobilité par le travail ou l'éducation.

- Renforcer la gouvernance mondiale de la migration en intégrant l'Organisation internationale pour les migrations (Oim) dans le système des Nations Unies. ■

↳ Politique

INTEGRATION REGIONALE

La carte d'identité Cedeao arrive, les cartes de séjour vont disparaître

Les ministres ouest-africains en charge de la sécurité intérieure, réunis à Abidjan du 23 au 25 août 2016, ont décidé, entre autres mesures, de mettre en place, en 2017, la carte d'identité biométrique Cedeao et de procéder à la délimitation et au bornage des frontières. La réunion a recommandé la suppression des cartes de résidence et de séjour dans tous les Etats membres, ainsi que la protection des droits des migrants.

Au cours de cette réunion organisée par la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a, avec la participation de la Mauritanie, les ministres ont

aussi préconisé l'institutionnalisation et l'opérationnalisation du Dialogue sur la Migration en Afrique de l'Ouest (Midwa).

Ces engagements destinés à faciliter l'intégration sous régionale, doivent aussi aider à mieux maîtriser les flux migratoires.

Pour le ministre de l'Intérieur du Nigéria, il est souhaité « *que les conclusions et recommandations de cette réunion puissent être adoptées par les plus hautes instances de la Communauté car elles visent à lever les entraves à la libre circulation des personnes et des biens, à garantir la sécurité et à assurer une bonne gestion de la migration* » dans l'espace sous régionale. ■



↳ Economie

TRANSFERTS DE FOND

Le poids des flux financiers sur le Pib sénégalais

Depuis 2010, et avant les flux de ces deux dernières années, la progression du nombre total de migrants avait ralenti. Cette baisse, qui tient en partie aux effets de la crise économique, implique des effets négatifs avec une diminution des transferts de fonds. D'autres facteurs ont aussi influé. Car plus une migration est récente et active (ce qui n'a pas été le cas ces dernières années), plus les envois de fonds sont importants. Par contre, le regroupement familial entame les transferts réguliers vers les pays d'origine.

Le Sénégal reçoit annuellement autour de 1 000 milliards de francs Cfa des Sénégalais de l'extérieur, et cela pourrait représenter jusqu'à six fois l'aide publique au développement si les opérations informelles non-

comptabilisées ne s'y greffaient pas. Selon l'Unité des États fragiles, une augmentation de 10 % des transferts de fonds officiels au Sénégal entraînerait une baisse de 2,9 % du niveau de pauvreté, en pourcentage du Pib.

Dans l'Union économique et monétaire ouest africaine, les transferts de fonds constituent près de 40% des flux financiers venant de l'étranger. Il est cependant difficile de consolider ces fonds. Avec la crise économique dans le Nord, le chômage frappe les milieux immigrés. En 2010-2011, dans les pays de l'Ocde, on a noté un taux de chômage moyen de 11.6 % pour les personnes nées à l'étranger.

L'Afrique subsaharienne reçoit seulement 6% des envois d'argent dans le monde.

Infos : xaliman.sn

↳ Mobilisation

DIASPORA MALIENNE

Le Forum des femmes prône l'autonomie

Le premier forum des femmes de la diaspora malienne s'est tenu du 28 au 30 juillet 2016 sur le thème « Promotion du genre et autonomisation de la femme migrante ». Il est intervenu dans un contexte où la migration féminine malienne prend de l'ampleur et a été appelée à se pencher sur différentes questions comme les risques et dangers de la migration irrégulière, mais aussi les efforts du gouvernement malienne dans la gestion du phénomène.

Selon le ministre des maliens de l'extérieur, « *la diaspora malienne fait entrer plus de 430 milliards de FCfa par an. Les 80% de cette somme vont dans les familles, les 15% dans les infrastructures et les 5% dans les projets productifs. Avec ces sommes, le défi majeur reste la réorientation des revenus migratoires vers des secteurs productifs capables de créer des richesses et emplois durables au niveau national. Faire de la migration*



un véritable atout de développement du pays, un facteur de réduction de la pauvreté et de croissance économique », souligne Dr Abdourhamane Sylla. ■

↳ Statistiques

EMIGRATION IRRÉGULIÈRE

19 576 Nigériens entrés illégalement en Europe en 2015

Une étude de l'Organisation internationale pour les migrations (Oim) datée du 12 décembre dernier analyse les flux de migrants illégaux d'Afrique centrale et de l'Ouest arrivant en Europe par la mer via l'Afrique du nord. Le Nigeria, pays le plus peuplé

d'Afrique, considéré comme la première puissance économique du continent, est largement en tête du « classement », selon les données de Frontex et de l'Oim. Ainsi, 19 576 Nigériens sont arrivés en Europe par la mer entre janvier et octobre 2015. Ce pays est

suivi de la Gambie et du Mali qui comptent respectivement 6759 et 5118 migrants illégaux en Europe. Derrière eux vient le Sénégal, avec 5044 migrants sénégalais recensés parmi ceux qui ont affronté la Méditerranée pour accéder à l'Europe. ■

Pour établir le lien entre migration et développement

Suite de la page 1 -

Il est possible, aujourd'hui, de définir des typologies de femmes migrantes. D'abord, il existe les « clandestines » qui voyagent comme elles le peuvent sur les circuits migratoires pour tenter de rejoindre l'Europe où elles se retrouvent souvent sans papiers. Ensuite, les commerçantes « entrepreneuriales d'elles-mêmes » qui développent des réseaux marchands transnationaux informels. Et enfin, les élites et les classes moyennes qui ont des qualifications élevées et intègrent les marchés du travail des pays industrialisés (dans le soin ou le secteur universitaire). Ces dernières sont les moins connues à cause de leur nombre assez réduit.

Les changements de rapports de genre qu'entraîne la migration féminine

Les migrantes qui arrivaient en Europe ont été souvent présentées, à tort ou à raison, comme des prostituées victimes de réseaux mafieux. Cette image dissimule les nombreux exemples de femmes qui migrent seules et qui exercent différentes activités licites dans le secteur des affaires. (1) Plus ouvertes aux changements, vivant moins la pression familiale, certaines d'entre elles réalisent des investissements commerciaux et accumulent un capital très important. Ces exemples de réussite contribuent à renforcer le désir de migrer parmi les femmes laissées au pays.

L'importance de la proportion de femmes et d'enfants parmi les migrants clandestins arrivés par pirogue en Espagne est soulignée. Ces femmes migrent seules ou en compagnie de leurs frères ou de leurs voisins. Leur participation à ces voyages extrêmement risqués illustre leur détermination et leur désir de se réaliser de manière autonome. (2)

L'Espagne et l'Italie, considérées jusqu'à une période récente comme de nouveaux eldorado, ont reçu de nombreuses femmes. De nouvelles destinations, en particulier les États-Unis, ont joué un rôle majeur dans la féminisation de la migration, notamment sénégalaise. Les femmes y migrent de manière autonome et y intègrent des secteurs d'emploi spécifiques, comme la coiffure ou la restauration, qui prolongent, d'une certaine manière, leurs activités domestiques au Sénégal.

Ces deux secteurs d'activités étant fortement rémunérateurs, ces femmes animent des filières migratoires pour répondre aux besoins de main-d'œuvre. Elles organisent la venue de leur sœur, de leurs cousines et de leurs amies, qui les rejoignent en masse grâce à des réseaux complexes dont l'accès est onéreux. Ces femmes participent donc à l'organisation d'une migration féminine autonome spécifique, tant au niveau du recrutement des migrantes que de leur insertion dans le pays d'accueil.

Les *success stories* des femmes migrantes qui investissaient dans l'immobilier a influencé des étudiantes résidant en Europe, dont certaines se sont plus tard reconverties dans les métiers de la coiffure. Aux États-Unis, ce secteur d'activité peut encore se développer en se déployant dans d'autres villes comme à Atlanta et à Détroit. La migration des femmes est donc ambivalente : elle concerne des femmes dont le niveau d'instruction est faible et des femmes diplômées. Ces évolutions laissent présager l'émergence d'un nouveau profil de migrantes, dont le rôle, pour la mobilisation des compétences, est intéressant pour l'Etat et les acteurs privés.

Les migrantes africaines sont présentes dans plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et aux États-Unis où elles évoluent dans divers sec-

teurs d'activités. Une bonne partie de leurs revenus est consacrée aux transferts d'argent pour servir à la satisfaction des besoins de leurs familles. La part destinée aux investissements est limitée du fait de plusieurs contingences.

Devant les incertitudes liées aux crises dans la plupart des destinations, les femmes migrantes africaines ont investi dans plusieurs secteurs et parfois les mêmes que ceux des hommes : immobilier, commerce de détail, quincaillerie, vente de pièces détachées, friperie, vente de produits de beauté, de matériels électroménagers, etc. Dans plusieurs villes ouest africaines, les investissements des femmes migrantes ciblent des secteurs comme le commerce (importation de pièces détachées d'occasion), tandis que dans le milieu rural elles mettent en place, quand les opportunités commerciales et les conditions de production le permettent, des investissements dans le domaine de l'élevage, de l'aviculture et dans une moindre mesure dans celui du maraîchage.

À côté de ces femmes, il y a d'autres qui s'activent parfois dans des postes à responsabilité comme dirigeantes d'entreprises, chercheuses scientifiques, responsables dans le milieu associatif, culturel et des organisations non gouvernementales. Elles sont également employées,

fonctionnaires dans le service public, engagées en politique. D'autres encore exercent des professions libérales comme avocates, médecins, expertes comptables, etc.

Nombre de ces femmes ont une bonne connaissance du fonctionnement des institutions de leur pays d'installation, car elles disposaient des

capitaux professionnels et scolaires avant de voyager. Une telle situation leur donne l'opportunité de manifester une certaine ouverture à la culture de leur pays d'installation. Ainsi, il est récurrent de voir des femmes migrantes d'origine africaine jouer un rôle d'actrices intermédiaires entre leur communauté d'origine et les institutions de leur pays d'installation.

Plusieurs migrantes, de par leurs activités économiques, apportent également des soutiens médicaux à des femmes restées au pays d'origine. Seules ou avec des membres de leur communauté, elles s'intéressent aussi aux activités politiques pour accompagner l'opposition mais surtout le parti au pouvoir, dans ses initiatives. Si aujourd'hui la présence des migrantes est moins manifeste au niveau du transnationalisme politique, il n'en est pas de même au niveau du transnationalisme socioculturel et religieux, où l'organisation de manifestation par les femmes est assez récurrente. A ce jour, dans plusieurs grandes villes européennes (Barcelone, Bruxelles, etc.) des femmes sénégalaises organisent chaque année des festivités. ■

Aly Tandian

GERM & Faits de Sociétés

Université Gaston Berger de Saint-Louis

Notes

1) Coulibaly-Tandian, Oumoul Khaïry, 2008, *Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse et Barcelone et leurs influences au Sénégal. Diversité des pratiques, Organisation en réseaux, Place des NTIC et Analyse de genre*, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université de Toulouse Le Mirail et Université Gaston Berger de Saint-Louis.

2) Tandian Aly et Tall S.M., 2010, « Entre regroupement familial et migrations au autonomes des femmes sénégalaises. Quelle analyse de genre des migrations sénégalaises ? », Série CARIM AS, n°2010/69, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole, Institut universitaire européen, 19 p.

3) Tandian Aly et Tall S.M., 2011, « Cadre général de la migration internationale sénégalaise : historicité, actualité et prospective », Série Carim As, n°2011/54, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole, Institut universitaire européen, 12 p.

Les migrantes qui arrivaient en Europe sont souvent présentées, à tort ou à raison, comme des prostituées victimes de réseaux mafieux.

Nombre de ces femmes ont une bonne connaissance du fonctionnement des institutions de leur pays d'installation, car elles disposent des capitaux professionnels et scolaires avant de voyager.

↳ Guide **Traitement de l'information sur femmes, genre et migrations**

La migration féminine reste une réalité peu visible dans les médias. Le plus souvent elle est cantonnée dans les faits divers survenus dans les pays de destinations (affaires de mœurs, drames familiaux) ou dans les mondanités (étalage de richesses dans les cérémonies familiales et autres lieux de festivités). Quand elle est abordée comme fait de société, cette migration apparaît souvent sous l'angle des mutations qui surviennent dans le couple au niveau des rôles et statuts traditionnels sexospécifiques.

La migration féminine n'est pas pour autant une réalité nouvelle. Dès les premières vagues de migration des années 1970-80, elle a été favorisée par les regroupements familiaux. Mais ses déterminants ont changé par la suite, en même temps que les



Restauratrice malienne en France.

flux de migrantes se sont accélérés.

Sur 191 millions de migrants recensés en 2005 dans le monde, les 94,5 millions étaient des femmes. Ces chiffres ont évolué. En ce qui concerne l'Afrique, on constate que 47% des migrantes d'Afrique sub-saharienne se déplacent à l'intérieur de cette région.

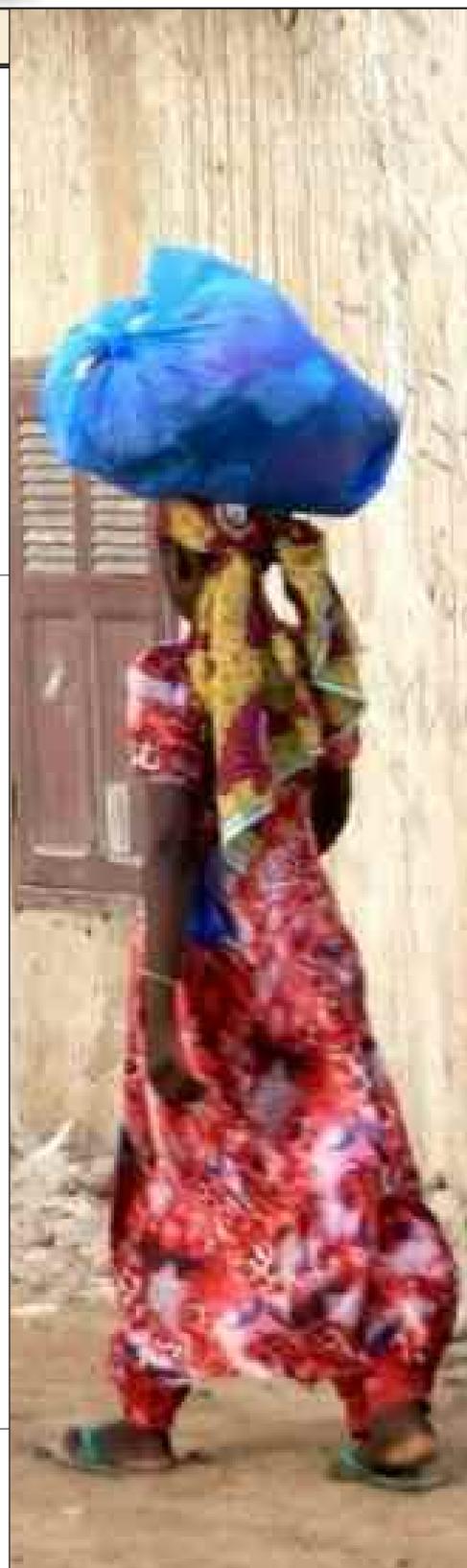
De ce phénomène, les médias offrent souvent une lecture réductrice des rôles et places des femmes dans les mouvements migratoires. Leur impact économique, notamment dans les pays de départ, est même quasiment occulté. Mieux traiter la migration féminine c'est donc renverser les paradigmes.

Plusieurs possibilités de couverture du thème s'offrent dès lors aux journalistes, sur un thème qu'il est possible de traiter à travers différents angles de traitement.

Sujet	Questions à aborder
<p>1 - Etats des lieux des migrations féminines</p>	<p>Qui sont les femmes qui migrent et d'où viennent-elles ? Quelles raisons motivent les migrations féminines (études, famille, mobile économique, ou autres) ? Quelles sont les origines ethniques, régionales, professionnelles, etc., des migrantes en Afrique ?</p> <p>En quoi les migrations des femmes diffèrent-elles de celle des hommes en termes de motivation, de provenance et de destinations? Quelles sont les principales destinations prises par les femmes ? Qu'est-ce qui les y guide ?</p> <p>Quelle est l'évolution des flux migratoires féminines dans votre pays au cours des dernières des dernières années ou décennies ?</p> <p>Quels types de migration connaît-on le plus chez les femmes ? Temporaire, saisonnière, de longue durée ou itinérante, etc. ?</p> <p>Certains événements dans les pays de départ comme dans les pays de destination peuvent-ils être liés à l'accroissement ou à la décroissance des flux migratoires féminins ? Quels profils de femmes en profitent le plus de ces événements ?</p>
<p>2 - Les stratégies pour l'émigration féminine</p>	<p>Comment s'organise la chaîne migratoire chez les femmes ?</p> <p>Quelles solutions mettent-elles en œuvre pour contourner ou résoudre les contraintes financières, les difficultés administratives, les rigueurs du parcours, les tracasseries dans les pays d'accueil, etc. ?</p> <p>Quelles utilisations sont faites des Tic par les femmes dans les stratégies d'émigration (mariage sur le web, recherche de filière, victimisation auprès des organisations de défense des droits des femmes, etc.) ?</p> <p>Y a-t-il des facteurs qui favorisent les migrations féminines plus que les migrations masculines ? Etre femme est-il devenu un atout ?</p> <p>. Quelles histoires de courage, de hardiesse, de résistance peuvent illustrer le parcours des migrantes ? Quelles sont leurs capacités à trouver des ressources pour voyager et à inaugurer de nouvelles routes et de nouvelles destinations ?</p>



Sujet	Questions à aborder
3 - Vécu de l'émigration	<p>Dans quels secteurs professionnels les femmes s'investissent le plus dans les pays d'accueil ? Reproduisent-elles les mêmes rôles que dans les pays départ (travail domestiques, emplois dans les hôtels, nurserie, tresse, etc.) ou investissent-elle des nouveaux domaines en brisant les barrières liées au genre ?</p> <p>L'insertion professionnelle des femmes est-elle plus facile ou non ? Pourquoi et comment ?</p> <p>Quels types de violences et d'exploitation sexospécifiques les femmes subissent-elles dans les parcours migratoires, notamment dans les circuits de transit ? Qui en sont les auteurs ?</p> <p>Quels types de traite transnationale d'êtres humains surviennent avec les migrations féminines ? Les législations nationales, régionales et internationales les protègent-elles ? Ces législations sont-elles respectées dans les pays de transit, de départ et d'accueil ?</p>
4 - Migrations et incidences socioculturelles	
4 - Impact économique des migrations féminines	<p>En quoi les migrations féminines et les réussites économiques des femmes transforment-elles les relations de genre au sein du ménage, avec la résorption des inégalités sociales entre les sexes ?</p> <p>Assiste-t-on à des stratégies de négociation des relations dans le couple où à des affrontements, face à ces changements ?</p> <p>Comment se dessinent les processus d'ascension social et de changement de statut des femmes grâce aux migrations ?</p> <p>Les migrantes envoient-elles plus ou moins d'argent que les hommes ?</p> <p>Dans quels secteurs les migrantes investissent-elles le plus dans leurs pays d'origine ? Quelles différences avec les investissements faits par les hommes ?</p> <p>Les dures conditions de l'émigration changent-elles les habitudes de gaspillages, notamment dans les cérémonies familiales ? Ou l'exposition des richesses reste-t-elle pour la femme un moyen d'affirmer sa réussite et sa revanche face aux communautés de départ ?</p> <p>Quelles stratégies d'épargne et de fructification des ressources sont mises en place pour préparer les retours ? Quels projets de retour sont mis en place ?</p> <p>Les politiques nationales facilitent-elles les retours et la réinsertion des migrantes ? Quelles contraintes limitent leurs ambitions et leurs possibilités ?</p>
5 - Rôle des femmes dans l'émigration irrégulière	<p>L'émigration clandestine des jeunes par la mer est parfois encouragée par les mères de familles : comment vivent-elles le choc des drames liés aux disparitions de leurs enfants ?</p>



↳ Élément de glossaire pour Femmes et migrations

Genre : Le genre renvoie à toutes les différences et similitudes qui existent entre hommes et femmes et qui sont définies par les conventions et d'autres forces sociales, économiques, politiques et culturelles. Dans ce rapport, nous prêtons une attention particulière aux rôles sexospécifiques, dynamiques de pouvoir et relations et inégalités entre les sexes

Discrimination sexuelle : Traitement systématiquement défavorable de certaines personnes sur la base de leur sexe, qui les em-

pêche d'accéder à certains droits, opportunités et ressources.

Intégration systématique du genre : Stratégie organisationnelle visant à introduire une perspective de genre dans tous les aspects de la politique et des activités d'une institution, par un renforcement des capacités et une obligation de reddition comptable en matière d'égalité des sexes.

Ségrégation sexuelle du marché du travail : La division sexuelle du travail est un

ensemble de pratiques et de conceptions sociales qui définissent quels rôles et activités sont considérés comme typiquement masculins ou féminins. Cette division peut mener à la ségrégation sexuelle du marché du travail où les hommes sont recrutés dans un certain type d'emplois et les femmes dans d'autres.

Trafics d'êtres humains : Ce terme renvoie au recrutement, au transport, au transfert, à l'hébergement ou l'accueil de personnes à des fins d'exploitation, par le recours à la tromperie, la menace, la force ou l'enlèvement.

↳ 7e Forum social mondial des migrations

La déclaration de l'Assemblée des mouvements

Le 7e Forum social mondial des migrations (Fsmm), a eu lieu à Sao Paulo (Brésil) du 7 au 10 juillet 2016. Le Forum est avant tout un temps et un espace privilégié de rencontres, d'échanges, de réflexions des représentants des mouvements sociaux et des acteurs de société civile engagés dans les questions de migrations. Associations, syndicats, mouvements divers de femmes, de jeunes, de bénévoles et de migrants eux-mêmes - ils étaient environ 2000 cette année - convergent ainsi du monde entier pour

faire vivre et partager leurs analyses et leurs débats sur leurs différentes réalités migratoires.

Autour de la thématique générale choisie pour cette édition, à savoir « Les migrant(e)s : porteurs d'alternatives face au désordre et à la crise globale du capital », une vingtaine de réunions plénières et plus de 160 ateliers autogérés ont permis d'approfondir les six axes thématiques retenus cette année : Crise systémique du modèle capitaliste et ses conséquences pour les migrations ; Résis-

tances et alternatives de/par les sujets migrant(e)s ; Migrations, genre et corps ; Droits humains, habitat, travail décent, participation politique et mouvements sociaux ; Migration, droits de la Terre-Mère, climat et tensions Nord-Sud ; Droit à la ville, inclusion sociale et citoyenneté des migrant(e)s.

La Déclaration finale votée par l'assemblée des mouvements, à la clôture du forum, a adopté, à la majorité des participants, l'essentiel des résolutions et recommandations faites par les ateliers autogérés.

Nous, activistes et militant(e)s en provenance de 57 pays et des cinq continents, participant(e)s du 7ème Forum social mondial des migrations qui nous a réuni à l'Université Zumbi dos Palmares, à São Paulo, au Brésil, du 7 au 10 juillet 2016, déclarons à l'issue de cette importante rencontre :

1. En mettant en avant l'idée-force que « les migrant(e)s sont porteurs d'alternatives face au désordre et à la crise globale du capital », nous voulons insister sur le fait que la cause structurelle du caractère forcé des migrations actuelles, que le déplacement et le reflux de millions d'êtres humains, sont liés intrinsèquement à la nature brutale du capitalisme contemporain.

2. Dans les faits, l'Humanité est en train de traverser un moment dramatique. L'impérialisme nord-américain, accompagné par ses alliés du capitalisme central et périphérique, ont choisi de faire face aux tendances de transition qui menacent leur hégémonie mondiale à travers une escalade d'agressions qui s'étend au niveau planétaire. Il en résulte une véritable offensive contre l'Humanité et contre la Mère-Nature qui nous héberge.

3. Cette escalade est orchestrée par un Etat impérial et un pouvoir corporatif qui lui est fonctionnel. Une poignée d'entreprises multinationales opère au sein de ce pouvoir corporatif en concentrant environ 50% de l'ensemble de la richesse mondiale, 93% des brevets globaux et la majeure partie des transactions financières qui multiplie aujourd'hui par trois le produit économique planétaire. Au final, nous observons une recolonisation impérialiste du capitalisme périphérique qui suit une logique d'accumulation par dépossession, de super-exploitation du travail et de prédation de la Nature. La planète est ainsi immergée dans une crise de civilisation qui menace directement la survie du genre humain.

4. Les Peuples du Sud global, de l'Asie, de l'Afrique, d'Amérique Latine et des Caraïbes font face à nouveau à un encerclement par la violence et la guerre, par la déstabilisation économique et politique, par le pillage des biens communs - tangibles et intangibles -, par l'extractivisme et la soumission de la souveraineté des Peuples aux nouveaux traités de caractère géopolitique. Ils font face également à la montée de la criminalisation des mobilisations sociales, au durcissement des frontières et à la mort d'innombrables migrant(e)s en Méditerranée, l'ensemble de ces tendances contribuant à isoler les initiatives de changement systémique et multidimensionnel.

5. L'offensive impérialiste du XXIème siècle représente une double agression contre les travailleurs et les travailleuses au niveau national et international, parmi lesquels figurent les migrant(e)s, les déplacé(e)s et les réfugié(e)s. Seulement 30% des travailleurs et des travailleuses ont actuellement accès à un travail formel, celui-ci étant du reste de plus en plus menacé de précarité. Les migrant(e)s et les déplacé(e)s internes, qui s'élèvent à un total d'un milliard de personnes, soit environ 30% de la force de travail de la planète, continuent d'être le segment social le plus vulnérable, en faisant l'expérience directe des barrières et des murs qui ont été érigés contre la mobilité humaine.

6. La résistance des Peuples au capitalisme néolibéral a ouvert une brèche durant les deux dernières décennies, sous l'effet de processus de changement et d'un nouveau cycle de mobilisations sociales, particulièrement vifs en Amérique Latine. Dans ce sens, des avancées démocratiques ont pu être mises en oeuvre, soutenues par des pratiques collectives et des narratifs qui ont pu faire avancer la construction d'un nouveau paradigme de civilisation.

7. Durant les dernières années, en alliance avec les oligarchies locales et grâce à l'influence que celles-ci maintiennent dans les médias, les parlements et le pouvoir judiciaire, nous constatons que la nouvelle contre-offensive impérialiste veut freiner ces processus émancipateurs et les conquêtes réalisées en matière de démocratisation et d'intégration régionale. L'objectif est clairement de déstabiliser les gouvernements progressistes qui ont émergé dans le prolongement des processus de changement impulsés par les mobilisations populaires.

8. Le Forum social mondial des migrations s'est déroulé à São Paulo au Brésil. Pour son lieu même d'enracinement, nous exprimons notre refus le plus énergique au coup d'État opéré par la droite radicale et les forces conservatrices dans le but de déplacer le gouvernement élu démocratiquement et de neutraliser in fine les avancées construites dans les politiques publiques en matière de promotion des droits humains et d'intégration régionale.

9. Ces forces conservatrices pourront éventuellement déstabiliser des gouvernements progressistes. Mais ils ne parviendront pas à stopper les résistances et le soulèvement des Peuples. En tant que sujet historique, nous nous engageons à poursuivre la transformation d'un monde dans lequel d'autres mondes puissent cohabiter et exister.

10. C'est dans ce contexte que nous avons entrepris de débattre autour de six axes thématiques au sein du Forum, dans un ensemble de sept réunions plénières et plus de 165 ateliers et activités auto-organisées. Les femmes et les jeunes en ont été des protagonistes centraux et leurs voix ont été particulièrement mises en relief.

Les six axes qui suivent ont constitué les thématiques autour desquelles se sont organisés les débats et les échanges d'expérience du Forum.

Axe 1 : La crise systémique du capitalisme et ses conséquences sur la migration

Nous, migrant(e)s et réfugié(e)s, réuni(e)s lors du Forum, dénonçons la xénophobie, l'homophobie, le racisme et le sexisme, qui sont engendrés le plus souvent par les multiples formes de violence et d'oppression installées dans les sociétés de destination de nos migrations. Nous dénonçons également la profonde précarité dans laquelle se développent les mobilités humaines. Le mythe généralisé qui associe pernicieusement les migrations à la délinquance permet de justifier l'intensification de la militarisation des frontières avec la participation complice des médias hégémoniques et le renforcement des lois sécuritaires par les gouvernements néolibéraux.

Dans ce sens, nous réaffirmons l'importance de reconnaître les migrant(e)s comme des sujets de droits et de politiques publiques inclusives, incluant également les enfants et les adolescents, afin de combattre la précarité des droits du travail et d'obtenir une amélioration des conditions socio-économiques. Il est essentiel de renforcer la formation politique des migrant(e)s et de garantir leurs droits au vote et à être élu(e)s, dans l'optique d'une pleine inclusion citoyenne dans les pays de résidence. (Suite page 8)

Reporters des frontières

Vers un réseau de journalistes africains, professionnels et citoyens, spécialisés sur les questions migratoires. Un projet de l'Institut Panos

Editeur : Institut Panos Afrique de l'Ouest

Coordinateur : Tidiane Kassé

Adresse : 6, rue Calmette

BP : 2113 - Dakar-Ponty (Sénégal)

Tél. : (+221) 33 849 16 66

Fax : (+221) 33 822 17 61

Axe 2 : Résistances et alternatives des migrant(e)s comme sujets politiques

Nous appuyons la revendication du droit du Peuple palestinien à retourner dans son territoire et son lieu de vie ainsi qu'à disposer de ses biens et propriétés, comme en fait état la résolution 194 des Nations Unies. Nous demandons la suppression des politiques publiques qui criminalisent les migrant(e)s et les réfugié(e)s, tant au niveau local et étatique qu'au niveau fédéral. Nous revendiquons la modification des cadres légaux actuels et refusons la stigmatisation et la criminalisation des flux migratoires, de même que la négation des droits humains.

Nous insistons sur la nécessité de promouvoir l'intégration des diversités culturelles à partir d'une action de sensibilisation et de modification des cadres légaux qui régulent la mobilité des migrant(e)s et des réfugié(e)s. En solidarité avec la revendication des droits du Peuple palestinien, nous réclamons aussi l'élaboration d'une déclaration publique contre les politiques de l'État d'Israël par la voie du Boycott économique, du Désinvestissement et des Sanctions (BDS) ainsi que par d'autres formes de résistances. Nous lançons un appel à la solidarité avec le Peuple palestinien, à l'union internationale des luttes et des revendications des migrant(e)s, et à l'affirmation du droit à la libre circulation.

Axe 3 : Migration, genre et corps

Nos débats ont été occupés transversalement par la lutte contre le mutisme qui se manifeste devant les discriminations exercées sur les femmes migrantes et l'absence de politiques publiques garantissant leurs droits. Si la population migrante en général souffrait déjà de droits limités, les oppressions systémiques qui tendent à se naturaliser à l'égard des femmes migrantes ont accentué d'autant plus le phénomène de négation et d'invisibilité.

Nous affirmons qu'il est essentiel de mettre un terme à la colonisation de nos corps. Cette colonisation se traduit aujourd'hui par diverses formes d'oppression, comme par exemple la dévalorisation du travail féminin, les féminicides, les violences domestique, obstétrique et psychologique, le trafic de femmes migrantes, la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle et économique ou l'imposition d'une hétéro-normativité, qui toutes ensemble configurent une véritable industrie de l'exploitation des migrations.

Il nous paraît fondamental de reconnaître d'une part le protagonisme et la capacité des femmes à agir, et d'autre part l'importance de formuler des politiques publiques qui puissent reconnaître la spécificité des relations genrées associées aux flux migratoires contemporains, en adoptant une approche élargie de genre permettant d'inclure la population LGBTTI et considérer les Principes de Yogyakarta. Dans ce sens, l'axe « Migration, genre et corps » est proposé comme une thématique pérenne pour les Fora Sociaux Mondiaux des Migrations. Une participation d'au minimum 50 % de femmes migrantes et réfugiées devra être garantie, en tenant compte de la diversité de leurs groupes ethniques, de leurs nationalités, de leurs dissidences sexuelles et genrées, dans le but de favoriser leur visibilité et leur protagonisme au sein du Comité d'organisation, du Comité international, du Comité local et des conférences thématiques, et plus largement au sein de tous les organes délibératifs qui orientent la construction du Forum.

Axe 4 : Migration, droits de la Mère-Nature, changement climatique et tension géopolitique Nord-Sud

En tant que système particulier de production et de consommation, le capitalisme extractiviste génère un impact direct sur l'environnement et amplifie les effets du changement climatique. Ce système nous condamne à un avenir où de plus en plus de personnes devront migrer en dehors de leur lieu d'origine pour assurer leur survie, principalement les populations les plus pauvres et vulnérables. Même si ces populations demeurent très peu visibles aux yeux de la société, nous rappelons à ce jour qu'il existe pas moins de 50 millions de déplacés environnementaux causés par le réchauffement climatique. On estime qu'ils pourront atteindre le seuil des 250 millions de personnes déplacées dans les prochaines décennies.

Devant cette crise environnementale et migratoire sans précédent, nous proposons une transformation radicale du système de production et des modèles extractivistes, ainsi que la fin du modèle agro-industriel. Par ailleurs, nous demandons la protection des connaissances traditionnelles des communautés paysannes et indigènes, ainsi que l'arrêt de l'appropriation des ressources situées sur les territoires ancestraux des

Peuples originaires, si celle-ci s'effectue sans un consentement préalable, libre et informé comme l'oblige la Convention 169 de l'Oit.

Nous exigeons que soit reconnue la condition de déplacé environnemental à caractère forcé et qu'un instrument international spécifique soit garanti pour la protection des droits humains des personnes déplacées. En corollaire, il est essentiel de pouvoir compter sur des politiques publiques qui mettent en avant un agenda et une planification stratégique liée aux changements climatiques, avec la participation des migrant(e)s, des afro-descendant(e)s, des indigènes et des paysan(ne)s dans leur formulation.

Axe 5 : Droits humains, travail décent, éducation, habitat, participation politique et mouvements sociaux

Les débats que nous avons tenu durant le Forum ont abordé cette ligne thématique de façon multidimensionnelle, en privilégiant une critique de toutes les formes de violences, de discrimination et d'exclusion. Les différentes formes de discrimination empêchent la communauté migrante de bénéficier pleinement de ses droits, de l'accès à des conditions de travail dignes et aux droits humains de base tels que la santé, l'éducation, l'habitat, la sécurité sociale, l'accès à la justice et le droit de participation politique se traduisant par le droit de vote et à être élu(e), de même que le droit à la libre circulation dans des conditions d'égalité en tant que droit fondamental des migrant(e)s.

Nous exigeons que soit garantis l'accès à l'éducation et à la connaissance universelle ainsi que la reconnaissance de l'équivalence des titres, des diplômes et des certificats, depuis l'enseignement de base à l'enseignement supérieur. En outre, nous exigeons que l'éducation adopte des modèles non hégémoniques, non coloniaux et multi-culturels, conçus comme des outils de lutte contre la xénophobie et en faveur de la promotion du travail décent.

Nous réclamons également la réalisation de campagnes visant d'un côté à contrecarrer le travail en servitude et le trafic de personnes, et de l'autre à promouvoir un droit au travail digne et sans discrimination des migrant(e)s et réfugié(e)s en recourant aux différentes voies institutionnelles existantes. Nous invitons les Etats à adhérer la convention 189 de l'OIT en faveur de la reconnaissance des travailleuses et des travailleurs migrantes domestiques.

Nous encourageons le renforcement des réseaux d'organisation des migrant(e)s, des centres culturels et d'investigation, la création d'espaces interculturels, l'officialisation d'unités multi-culturelles de santé des migrant(e)s, parmi d'autres mesures visant à réduire la brèche entre les migrant(s) et la population locale.

Axe 6 : Droit à la ville, inclusion sociale et citoyenneté des migrant(e)s

Nous exigeons l'accès effectif et sans restrictions des migrant(e) et réfugié(e)s à l'éducation, à la culture, à la communication, à l'information, à l'expression, à la santé, au transport et à la mobilité, à l'habitat, ainsi que l'accès à la justice et à la sécurité. Nous appelons par ailleurs au développement de politiques inter-culturelles en matière de santé, d'éducation, de loisirs, d'habitat, de sécurité et de culture, et de respect de la diversité religieuse des populations migrantes.

11. Les propositions qui émanent du Forum visent à alimenter et enrichir notre lutte anti-capitaliste, anti-impérialiste, anti-coloniale et anti-patriarcale. Les migrant(e)s, les travailleurs et les travailleuses, les peuples indigènes et les personnes de descendance africaine, les secteurs pauvres des milieux urbains et ruraux, les femmes et les mouvements de diversité sexuelle, ainsi que d'autres groupes discriminés, exploités ou opprimés, sont autant d'artisans de la création d'un autre monde possible et nécessaire pour la préservation de l'humanité et de la Terre-Mère.

12. Cet autre monde est en train de naître sous l'impulsion de nos initiatives et de nos constructions sociales, économiques, politiques et culturelles. Elles sont des graines d'espérance et de vitalité, fondées sur les valeurs de solidarité, de fraternité, de complémentarité et de diversité, constituant une nouvelle trame de richesse des Peuples se reliant harmonieusement avec la Nature.

Nous déclarons la ville de São Paulo capitale mondiale des migrant(e)s et nous lançons un appel à la construction d'une alliance de mouvements sociaux et d'autorités locales pour avancer vers une citoyenneté universelle et des formes alternatives de régulation des migrations internationales.

Notre unité se fonde sur celle de tous les Peuples exploités et opprimés du monde, engagés sur le chemin de l'éradication définitive du capitalisme et la promotion d'une culture de la Vie pleine et épanouie. Nous adhérons entièrement à la décision du Comité international de célébrer le 8ème Forum social mondial des migrations dans la ville de Mexico en 2018, sous la coordination du réseau Miredes International et du Réseau international de migration et développement. ■